



Bruxelles, le 16.4.2024
COM(2024) 173 final

ANNEX 2

ANNEXE

à la

**Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen, au
Conseil, au Comité économique et social et au Comité des régions**

Rapport 2024 sur la situation dans l'espace Schengen

ANNEXE 2

Recueil des bonnes pratiques recensées dans le cadre du mécanisme d'évaluation et de contrôle de Schengen

Le bon fonctionnement de l'espace Schengen dépend de l'application effective et efficace des règles de Schengen par les États membres. Le mécanisme d'évaluation et de contrôle de Schengen (MECS) est une garantie essentielle pour assurer la mise en œuvre adéquate de l'acquis de Schengen, qui permet non seulement de détecter en temps utile les vulnérabilités, mais aussi de recenser les bonnes pratiques et les solutions innovantes mises en place par les États membres.

Le recueil des bonnes pratiques accompagnant le rapport 2024 sur la situation dans l'espace Schengen en est à sa deuxième édition depuis l'entrée en vigueur du nouveau règlement sur le mécanisme d'évaluation et de contrôle de Schengen. En tant que document évolutif, il englobe à la fois les bonnes pratiques recensées dans l'édition précédente du recueil, ainsi que les mesures nouvelles et innovantes recensées dans le cadre des évaluations qui ont eu lieu en 2023.

Le recueil de bonnes pratiques rassemble un large éventail de bonnes pratiques couvrant plusieurs aspects de l'acquis de Schengen, notamment la gouvernance nationale de Schengen, la gestion des frontières extérieures, la politique des visas, les retours, ainsi que les mesures adoptées au sein de l'espace Schengen, par exemple en matière de frontières intérieures et de sécurité intérieure. Son objectif est de fournir des éléments pertinents sur les stratégies, outils et mesures innovants susceptibles d'aider les autorités des États membres à mettre en œuvre l'acquis de Schengen, et de faciliter le partage de connaissances entre pairs. Il convient d'encourager la poursuite des échanges de connaissances et d'expériences au sein des instances compétentes du Conseil afin de renforcer cet effort de collaboration. Le recueil sert à compléter, par de nouveaux éléments pertinents, les bonnes pratiques existantes décrites dans les recommandations ou manuels applicables de la Commission ou du Conseil.

Le présent recueil est explicatif et ne revêt pas de caractère juridiquement contraignant. Il s'agit d'une ressource précieuse pour les décideurs politiques, les agents des services répressifs et les autres parties prenantes chargées non seulement d'assurer le fonctionnement harmonieux et efficace de l'espace Schengen, mais aussi de soutenir d'éventuelles solutions aux fins de mesures correctives répondant aux futures recommandations proposées par les équipes d'évaluation. Il fait partie du rapport annuel prévu à l'article 25 du règlement (UE) 2022/922 du Conseil.

GOUVERNANCE NATIONALE DE SCHENGEN

1. Stratégies nationales

Mise en œuvre de la gestion européenne intégrée des frontières (GEIF)

Gouvernance de la GIF nationale

- Un centre réunissant sept autorités, dont la police, l'office des migrations et l'administration douanière, est créé au niveau national. Son principal objectif est d'élaborer des contre-stratégies, d'émettre des alertes précoces et de formuler des recommandations. Il s'agit d'une structure permanente, organisée autour du travail d'unités temporaires, et qui dispose d'un large éventail de produits analytiques qui servent à la fois à la prise de décision tactique au niveau local et à la prise de décision stratégique au niveau ministériel. Ses analyses sont transmises à toutes les unités de la police des frontières par l'intermédiaire de la plateforme web de la police. [Allemagne, 2015]
- **Le plan d'urgence comprend des procédures détaillées pour divers scénarios de crise potentiels et définit clairement les rôles et les responsabilités de toutes les autorités nationales concernées (y compris la police, les douanes, les forces armées et les services d'immigration), ainsi que des parties prenantes locales (comme les municipalités et les organisations non gouvernementales). Ces plans sont complétés par des procédures de demande et d'intégration de l'aide européenne. Plusieurs tests du cadre de planification des mesures d'urgence ont été réalisés, associant toutes les autorités nationales ayant des responsabilités en cas de crise.** [Finlande, 2023]

Mécanisme de contrôle de la qualité

- Le ministère de l'intérieur a mis en place un mécanisme national d'évaluation des frontières extérieures, fondé sur les mécanismes européens et nationaux de contrôle de la qualité. Il rassemble les recommandations du mécanisme d'évaluation de Schengen, de l'évaluation de la vulnérabilité de Frontex et des inspections d'évaluation nationales. Ces dernières comprennent une évaluation du système d'information Schengen/SIRENE et des questions de coopération policière. [Autriche, 2020]
- La gestion des frontières aux niveaux national et de l'UE devrait être systématiquement soumise à l'application du mécanisme européen de contrôle de la qualité couvrant l'ensemble du champ d'application de la GEIF. Le mécanisme national permanent de contrôle de la qualité comprend une réserve d'évaluateurs nationaux, qui sont formés dans le cadre des cours pour évaluateurs Schengen de Frontex. [Évaluation thématique des stratégies nationales de GIF, 2020]

Coopération interservices

- Une coordination et une coopération interservices formalisées, étroites et efficaces entre les différentes autorités nationales aux niveaux central, régional et local sont considérées comme indispensables au bon fonctionnement des systèmes de gestion intégrée des frontières. Des unités de garde-frontières sont déployées dans les eaux territoriales et sur le territoire des pays tiers concernés, assurant des patrouilles communes permanentes par voies maritime et aérienne, à bord des navires et des avions de l'État membre, assistées de moyens électroniques tels que le système intégré de surveillance extérieure (SIVE). [Évaluation thématique des stratégies nationales de GIF, 2020]
- **Le partage interservices d'informations en matière de renseignement par l'intermédiaire de la même plateforme contribue à dresser un tableau commun structuré qui améliore la qualité du partage d'informations et aide les principales parties prenantes à mener à bien leur mission institutionnelle, en évitant les doubles emplois.** [Estonie, 2023]

- **Création d'une cellule commune d'enquête associant d'autres autorités répressives nationales et cinq autres États membres de l'UE concernés par les flux migratoires, ainsi qu'Europol et Frontex. Cela a permis un échange d'informations efficace et rapide, et donc une réaction rapide, et des mesures efficaces ont été prises pour ralentir les flux migratoires et mener des actions à l'encontre des passeurs. La collecte de renseignements criminels et d'informations de source ouverte et leur concentration au sein de cette cellule ainsi que la vérification croisée des personnes ont fait de la cellule commune d'enquête une plateforme opérationnelle à la frontière extérieure, qui soutient la gestion globale du phénomène migratoire. [Lituanie, 2023]**

2. Capacités nationales

Formation

Coopération avec le CEPOL

- **La participation coordonnée et active à la formation des services répressifs européens fait partie intégrante de la coopération interservices au sein de la structure de gouvernance permanente de la police, des douanes et des gardes-frontières. Les besoins de formation sont régulièrement examinés non seulement par le Collège universitaire de police, mais aussi en coopération constante avec les institutions de formation des gardes-frontières et des douanes. La participation aux cours du CEPOL est élevée et l'accès à la plateforme d'apprentissage en ligne LEED du CEPOL est accordé à un grand nombre d'agents des services répressifs. Les formations du CEPOL sont incluses dans les plans annuels de formation de la police nationale, des douanes et des gardes-frontières et, sous la coordination du Collège universitaire de police, les places disponibles aux formations du CEPOL sont réparties entre les services répressifs en fonction de leurs besoins et de leurs compétences. En outre, les informations concernant les possibilités de formation du CEPOL sont facilement accessibles sur l'intranet de la police, des douanes et des garde-frontières. [Finlande, 2023]**

Retours

- Un vaste programme de formation dispensé par des formateurs hautement qualifiés, ainsi qu'un cadre établi pour les escortes, soutenus par un réseau bien développé de formateurs, garantissent des normes élevées en matière d'escortes, conformes aux normes Frontex. La formation se compose à la fois d'un volet théorique et d'un volet pratique. Le volet théorique est consacré à la procédure suivie lors des opérations de retour, aux droits fondamentaux, au cadre juridique, à la communication et à la sensibilisation culturelle, ainsi qu'aux aspects médicaux. Dans le cadre du volet pratique, les agents se familiarisent avec les techniques d'intervention et certaines situations sous contrainte (premier contact, briefing PIC, embarquement, attribution d'un siège, circulation à bord, déplacement non autorisé, restauration, procédure à suivre pour permettre à la personne concernée d'aller aux toilettes et remise de cette personne). Les exercices pratiques sont réalisés dans un modèle d'avion grandeur nature, ce qui permet aux agents de se former dans des conditions réalistes. [Portugal, 2022]
- **Accord avec une compagnie aérienne afin d'utiliser régulièrement des avions et des simulateurs pour former l'équipe chargée des escortes pour les opérations de retour, non seulement d'un point de vue opérationnel, mais aussi pour simuler des situations d'urgence susceptibles de se produire pendant les opérations de retour, comme des incendies. [Finlande, 2023]**

Bureau SIRENE

- Les services de police nationaux ont fortement soutenu le développement de modules d'apprentissage en ligne bien conçus qui se sont révélés particulièrement efficaces dans le contexte de la pandémie, afin

d'atteindre presque tous les utilisateurs finaux intéressés. Des outils ont également été mis au point pour suivre l'évolution des participants aux formations, et des cours de remise à niveau ont été mis en place. Les utilisateurs finaux ont ainsi pu acquérir une bonne connaissance moyenne du système d'information Schengen en ce qui concerne son potentiel, ses fonctionnalités et les procédures à suivre. [Irlande, 2021]

- **Le bureau SIRENE du bureau national d'enquête a créé une formation nationale en ligne axée sur le nouveau règlement relatif au système d'information Schengen. Le cours contient des vérifications théoriques du matériel et des connaissances. Le programme de formation en ligne est obligatoire pour les agents de police, les gardes-frontières et les agents des douanes, et l'achèvement du cours fait l'objet d'un contrôle et d'un suivi.** [Finlande, 2023]
- **Mise en place d'un centre de formation de pointe dans les locaux du bureau SIRENE, qui offre des possibilités de formation pratique complètes à tous les utilisateurs finaux de tous les services répressifs nationaux. Les activités pédagogiques comprennent des sessions pratiques dans des laboratoires informatiques et la mise à disposition de plateformes d'apprentissage en ligne, y compris l'intranet de la police et les cours du CEPOL, en rapport avec l'apprentissage à distance du SIS. L'Académie de police coopère régulièrement avec les services compétents de la police, les universités locales et les ONG afin de veiller à ce que des mises à jour régulières soient incluses dans le programme de formation, y compris dans le domaine de la coopération policière internationale et des questions Schengen. Un ensemble complet de manuels contenant toutes les informations pertinentes sur le système d'information Schengen, le système automatisé d'identification des empreintes digitales et les questions SIRENE pour chaque autorité nationale compétente et chaque service de police est disponible par l'intermédiaire des bibliothèques électroniques sur l'intranet de la police.** [Chypre, 2023]
- **Le système informatique national enregistre des informations et des documents concernant les ressortissants de pays tiers faisant l'objet d'un retour, ce qui permet d'obtenir une image complète de leur situation. Le bureau SIRENE est chargé de convertir directement, dans les systèmes des autorités chargées de la migration, les signalements nationaux concernant un retour en signalements aux fins de non-admission et d'interdiction de séjour dès réception des formulaires SIRENE «R-A» d'autres États membres relatifs à des signalements nationaux. La même procédure peut être appliquée par les garde-frontières lorsque la personne faisant l'objet d'un signalement concernant un retour se trouve à la sortie hors du territoire de l'UE.** [Estonie, 2023]

Formations conjointes avec d'autres États membres

- **L'État membre a adopté le concept de formation conjointe avec les services de police des pays voisins afin d'améliorer la coopération dans les zones frontalières. Les formations conjointes et les collaborations avec d'autres services répressifs avec des homologues étrangers découlent, par exemple, des travaux du comité de coopération bilatéral. Des formations conjointes sont également organisées par le Centre de coopération policière et douanière.** [Allemagne, 2020; Espagne, 2022]

Protection des données

- **Une formation bien développée en matière de protection des données à l'intention du personnel expatrié aux postes consulaires et une formation à la protection des données sont organisées en coopération avec le délégué à la protection des données du ministère des affaires étrangères et l'autorité chargée de la protection des données.** [Tchéquie, 2019]

- Un vaste concept de formation du contrôleur de la section nationale du système d'information Schengen (N.SIS) est en place avec, en particulier, la mise à disposition de modules d'apprentissage en ligne et une stratégie globale de formation pour les nouveaux membres du personnel [Pays-Bas, 2021]
- Les membres du personnel de l'autorité chargée de la protection des données (APD) qui travaillent sur les questions liées au système d'information sur les visas (VIS) et au système d'information Schengen (SIS) reçoivent une formation appropriée, adaptée à chaque personne individuellement. [Pays-Bas, 2021]
- **Une formation complète sur les exigences en matière de protection des données liées au système d'information Schengen est organisée par le délégué à la protection des données et dispensée aux membres du personnel du SIS national et du bureau SIRENE et aux utilisateurs finaux, notamment en ce qui concerne les efforts de sensibilisation.** [Italie, 2021].
- **La formation et la sensibilisation du personnel du ministère des affaires étrangères aux exigences en matière de protection des données dans le cadre de la procédure de délivrance des visas et du système d'information sur les visas, y compris la participation active du bureau du délégué à la protection des données (DPD), à l'intention des utilisateurs finaux, en particulier du personnel consulaire avant leur détachement dans les ambassades/consulats.** [Grèce, 2021]

Équipement

- L'utilisation d'équipements techniques modernes et sur mesure tels que des tablettes, des smartphones et d'autres appareils portables, équipés de logiciels spécifiques programmés pour faciliter le travail de la police dans l'identification des ressortissants de pays tiers, afin de vérifier rapidement si les ressortissants de pays tiers soumis à des contrôles de police ont le droit de séjourner dans l'État membre. [Suisse, 2018]

Appareils mobiles

- Le déploiement important d'appareils mobiles a entraîné une hausse du nombre total de recherches et de réponses positives dans le SIS. [Tchéquie, 2019]
- Utilisation d'un dispositif mobile qui vérifie la zone de lecture des documents de voyage, affiche et stocke les données des documents et effectue des recherches dans les bases de données nationales et dans le SIS. En cas de panne des systèmes de recherche, il est possible d'utiliser des appareils mobiles équipés de lecteurs de documents pour effectuer des vérifications dans le SIS aux fins du contrôle du trafic de passagers. [Hongrie, 2019]
- Des appareils mobiles ont été déployés pour permettre aux patrouilleurs d'accéder aux bases de données pertinentes au moyen d'une application mobile. Des appareils mobiles, à la fois conviviaux et puissants, peuvent lire les plaques d'immatriculation des véhicules ainsi que la zone de lecture automatique (ZLA) des documents d'identité. Ils sont également dotés de fonctions de reconnaissance faciale (c'est-à-dire qu'ils peuvent envoyer des photographies à une base de données centrale à des fins de reconnaissance faciale). [Hongrie, 2019]
- La distribution d'appareils mobiles équipés pour interroger le système d'information Schengen permet à tous les policiers d'interroger facilement et rapidement eux-mêmes le système, quel que soit l'endroit où ils se trouvent. [Belgique, 2021]
- Tous les policiers possédant le profil requis ont été équipés de smartphones disposant d'un accès direct aux bases de données (inter)nationales et d'une application de communication sécurisée. Les agents de

la police nationale utilisent une solution mobile pour travailler en dehors du bureau. Grâce aux appareils mobiles (tablettes, smartphones et ordinateurs portables), chaque policier en opérations peut interroger les bases de données (inter)nationales (documents d'identité, plaques d'immatriculation et éléments biométriques). Les objets, tels que les plaques d'immatriculation, qui sont scannés à l'aide du smartphone, font immédiatement l'objet d'une vérification dans la base de données centrale. [*Pays-Bas, 2021*]

3. *Systèmes d'information à grande échelle*

Applications nationales

Signalements et recherches

- L'autorité émettrice/requérante est automatiquement informée au moyen d'une notification automatique par courrier électronique de toute création, mise à jour ou suppression d'un signalement par le bureau SIRENE à l'aide de l'application nationale. Cela simplifie la procédure, réduit la charge de travail et améliore l'échange d'informations entre les différentes autorités concernées. [*Hongrie, 2019*]
- L'État membre reçoit les données relatives à tous les passagers embarquant sur des vols en provenance de pays tiers, ces données sont compilées par le centre de ciblage des frontières et sont traitées automatiquement par le système national d'information préalable sur les passagers (API). Le système API se compose de bases de données nationales, de «listes de vigilance», de profils fondés sur l'analyse des risques, du SIS et de la base de données sur les documents de voyage volés ou perdus (SLTD). En cas de concordance, les opérateurs ont accès à plusieurs bases de données et recourent à l'application nationale pour vérifier cette concordance et obtenir davantage d'informations sur le signalement (photographies, empreintes digitales, informations supplémentaires sur la «conduite à tenir», etc.). En même temps que le résultat positif s'affichent les identifiants, les «motifs de la demande» et les «conduites à tenir». Les données du suspect et les informations relatives à son vol sont transmises à l'aéroport ou au port maritime concerné, qui est chargé d'interpeller le suspect. [*Pays-Bas, 2021*]
- Toutes les applications d'interrogation du SIS permettent aisément (à l'aide d'un petit bouton rouge situé juste sous le nom de l'utilisateur final) de voir les informations sur les avertissements relatifs à la qualité des données dans les signalements SIS créés par les différents bureaux (un code existant pour chaque bureau), ce qui peut constituer un moyen facile de corriger les erreurs dans les signalements SIS nationaux. [*Italie, 2021*]
- **Outre les propriétaires d'armes à feu, toutes les armes à feu importées doivent également être enregistrées par les importateurs et les armuriers dans le registre de la police, les mêmes recherches automatisées étant effectuées. Depuis août 2022, il est devenu obligatoire de télécharger des photos des armes à feu indiquant tous les marquages et numéros de série disponibles. Cette obligation permet de veiller à ce que les photographies puissent être jointes aux signalements en cas d'introduction d'une arme dans le système d'information Schengen.** [*Lituanie, 2023*]
- **L'application de recherche centralisée utilisée par les policiers et les autres utilisateurs finaux pour interroger le système d'information Schengen est très simple et conviviale, les signalements liés étant affichés de manière très visible. L'application permet une transition fluide vers le signalement lié.** [*Finlande, 2023*]

Communication d'une réponse positive

- Plusieurs pratiques sont utilisées pour notifier automatiquement une réponse positive au bureau SIRENE. En particulier:
 - Les informations relatives à un résultat positif s'affichent sur les écrans de l'agent de deuxième ligne dès leur enregistrement en première ligne. Les garde-frontières du bureau SIRENE reçoivent également des informations sur les réponses positives via l'application des gardes-frontières. [*Pologne, 2015*]
 - Lorsque l'agence nationale pour les véhicules routiers obtient une réponse positive, le bureau SIRENE reçoit une notification automatique par courrier électronique. Cela permet à l'opérateur SIRENE de vérifier la réponse positive et de contacter l'agence si celle-ci n'a pas pris l'initiative. [*Luxembourg, 2016*]
 - L'application de contrôle aux frontières dispose d'une fonction de dialogue direct («chat») avec le gestionnaire du dossier au sein du bureau SIRENE, ce qui permet un contact direct immédiat avec le bureau SIRENE en cas d'envoi d'un formulaire interne de notification des réponses positives. [*Croatie, 2018*]
 - L'application nationale permet à l'utilisateur final d'envoyer des messages instantanés (c'est-à-dire de la première à la deuxième ligne) pour fournir de plus amples informations sur la réponse positive. [*Finlande, 2018*]
- Un formulaire normalisé de notification des réponses positives est mis à la disposition de tous les utilisateurs finaux. Les utilisateurs finaux peuvent accéder directement à ce formulaire par l'intermédiaire des applications utilisées pour interroger le SIS au niveau de l'État ou par le système de traitement des fichiers de la police fédérale. Le formulaire de notification des réponses positives est interactif et peut être rempli facilement à l'aide des valeurs fournies dans le menu déroulant. Il détecte également les informations erronées introduites dans les champs de texte libre. [*Allemagne, 2020*]
- À l'aéroport, les gardes-frontières ont mis en place une procédure efficace de suivi des réponses positives, pour les signalements aux fins de «contrôle discret», en coopération avec les agents des douanes. Lorsque les gardes-frontières constatent qu'un passager fait l'objet d'une demande de contrôle discret dans le SIS, ils le notifient de manière discrète aux agents des douanes. [*France, 2021*]
- **L'application nationale fournit aux utilisateurs finaux le formulaire de notification des réponses positives dans le système d'information Schengen, accompagné d'un modèle prérempli qui extrait du signalement toutes les données disponibles. Les utilisateurs finaux remplissent les champs correspondant aux réponses positives et l'envoient directement au bureau SIRENE; le message électronique reçu comprend un format HTML, qui peut être directement converti en un formulaire SIRENE. Les questions relatives aux contrôles d'investigation sont préremplies dans le formulaire de notification des réponses positives. Cela garantit un très bon niveau de qualité des données et la notification des réponses positives en temps réel. [*Lituanie, 2023*]**
- **Une procédure efficace a été mise en place pour notifier le fait qu'une personne faisant l'objet d'une décision de retour et d'un signalement concernant un retour a quitté l'espace Schengen. Dans ce cas, l'autorité chargée du contrôle aux frontières qui a obtenu la réponse positive enregistre directement le départ dans l'application utilisée par le service des migrations. Le bureau SIRENE supprime le signalement concernant un retour et introduit le signalement aux fins de non-admission en dehors des heures de bureau lorsque les informations relatives au départ sont reçues d'un autre État membre Schengen ou des ambassades ou consulats nationaux. En cas de**

retour forcé, les unités de police locales qui ont exécuté le retour forcé l'enregistrent aussi directement dans le système. Cette procédure garantit une gestion efficace de la politique de retour au niveau national et permet également de veiller à ce que le signalement aux fins de non-admission soit introduit dans le système d'information Schengen sans retard lorsque la décision de retour est assortie d'une interdiction d'entrée. [Finlande, 2023]

Création de signalements

- Un message d'avertissement a été créé dans le flux SIRENE pour rappeler aux autorités la nécessité d'insérer des éléments biométriques lorsqu'ils sont disponibles lors de la création d'un signalement dans le SIS. [Pays-Bas, 2021]
- Lors de la création de signalements SIS via l'application nationale, des données provenant d'enregistrements antérieurs sont automatiquement ajoutées. Des photographies sont jointes et des données d'identité peuvent être automatiquement insérées dans le nouveau signalement. [France, 2021]
- **Niveau élevé de qualité des données et automatisation concernant deux processus du registre des personnes recherchées. Premièrement, lorsqu'un signalement concernant un ressortissant national est créé, le registre vérifie automatiquement s'il existe un véhicule ou une arme à feu enregistrés dans les bases de données nationales au nom de cette personne et offre automatiquement à l'utilisateur final la possibilité d'inclure l'objet en tant qu'extension du signalement, ce qui doit être confirmé par l'utilisateur final. Deuxièmement, lors de l'introduction d'un signalement concernant un résident, le registre préremplit et importe dans le signalement les données alphanumériques (y compris les informations du document d'identité) provenant des registres nationaux (la photographie du document d'identité n'est pas téléchargée automatiquement, mais ajoutée manuellement, lorsqu'elle est disponible). En outre, lorsqu'elle crée un signalement concernant un retour dans l'application nationale pour une personne dont les informations à caractère personnel figurent dans les registres nationaux, l'application nationale importe également les données alphanumériques et biométriques figurant dans le signalement (y compris la copie du document d'identité, lorsqu'elle est disponible). [Lituanie, 2023]**

SIS national, VIS national et systèmes informatiques nationaux

- Un système d'alerte permettant de notifier immédiatement les anomalies est disponible. L'outil de contrôle envoie des messages électroniques aux administrateurs du système en cas d'anomalie. [Italie, 2016]
- Le centre d'opérations de sécurité surveille la sécurité au niveau de l'utilisateur de l'ensemble du réseau de police, en détectant les anomalies qui pourraient faire soupçonner d'éventuelles attaques. Lorsque le centre d'opérations de sécurité détecte une utilisation suspecte, il est tenu d'intervenir pour vérifier l'anomalie éventuelle. Le suivi actif des «comportements atypiques» des utilisateurs finaux effectuant des requêtes permet de déceler des signes d'utilisation abusive du système d'information Schengen et de prévenir d'éventuels risques en matière de sécurité des données. [Pays-Bas, 2021]
- Dans le système informatique national des visas, les demandes urgentes (par exemple, lorsqu'un demandeur doit voyager très peu de temps après le dépôt de la demande, comme dans le cas de l'hospitalisation d'un membre de sa famille proche) sont mises en évidence de manière permanente. Les

demandes urgentes sont par conséquent faciles à repérer et il est aisé de leur accorder un traitement prioritaire. [Malte, 2022]

- **Les rapports mensuels sur la qualité des données produits par l'eu-LISA sont reçus au bureau national du système d'information Schengen et font ensuite l'objet d'un filtrage préalable afin d'inclure uniquement les signalements que le bureau SIRENE doit vérifier et/ou transmettre aux utilisateurs finaux qui ont créé le signalement spécifique. La vérification à deux niveaux des erreurs éventuelles garantit dans une large mesure la bonne qualité des données introduites par les autorités dans le système d'information Schengen.** [Lituanie, 2023]
- **L'application SIS nationale affiche de manière bien visible les mentions «Communication immédiate» et «Usurpation d'identité», en plaçant en haut du signalement le texte surligné en lettres rouges. Cet affichage permet à l'utilisateur final d'avoir immédiatement connaissance de la situation pour ce qui est de l'urgence, de la complexité et de la sensibilité du signalement.** [Chypre, 2023]
- **L'infrastructure informatique de traitement des visas facilite considérablement l'introduction et l'examen des demandes de visa de manière sécurisée, limitant ainsi la dépendance à l'égard du prestataire de services extérieur en ce qui concerne la gestion et le contrôle des systèmes. Premièrement, un formulaire de demande de visa en ligne est disponible sur le site web du ministère des affaires étrangères et utilisé dans environ 80 % des demandes de visa; il existe également un «guide» contenant des explications utiles, dans de nombreuses langues, sur les données à insérer dans les différents champs. À la fin de la procédure, il est possible de générer une liste de contrôle pour les pièces justificatives nécessaires en fonction du lieu d'introduction de la demande et de l'objet du voyage. Deuxièmement, un système de saisie des données a été mis au point pour le prestataire de services extérieur afin d'enregistrer les demandes et de les associer aux données biométriques et documents justificatifs scannés; ce système est entièrement géré par les autorités nationales. Enfin, le système «central» de traitement des demandes destiné à l'examen des demandes et à la prise de décision comporte une interface intuitive et conviviale, qui permet aux instances décisionnelles de contacter facilement les consulats, les prestataires de services extérieurs, les garde-frontières et la police en ce qui concerne une demande donnée. Le VIS Mail est intégré dans le système d'une manière conviviale et le système dispose de divers outils analytiques et statistiques. La fonction de gestion et de contrôle des registres d'accès que comprend le système informe l'équipe d'assistance du ministère de toute activité inhabituelle des utilisateurs traitant des données.** [Finlande, 2023]

Exigences en matière de protection des données dans le cadre du système national d'information Schengen (N.SIS)

- Les réponses de l'autorité gestionnaire du N.SIS aux personnes concernées sont disponibles dans différentes langues. [Danemark, 2017]
- Les autorités chargées de la gestion du N.SIS et du N.VIS acceptent les demandes présentées dans des langues autres que la langue des États membres. [Lituanie, 2018]
- Le délégué à la protection des données du responsable du traitement des N.SIS a instauré une politique globale de notification des violations de données, comprenant des procédures, des outils et des instructions à l'intention du personnel. [Allemagne, 2020]
- Le contrôle de la protection des données à caractère personnel est organisé selon une structure décentralisée, dans laquelle chaque unité de police compte des personnes de contact pour les questions relatives à la protection des données, tandis que deux délégués à la protection des données (DPD) sont chargés de la surveillance générale. [Pays-Bas, 2021]
- Le bureau de la protection des données de la direction centrale de la police criminelle a déployé des efforts considérables pour renforcer la protection et la sécurité des données, ainsi que pour le N.SIS, notamment par la conception de politiques relatives à la protection des données et aux questions de sécurité de l'information et de cybersécurité, la définition et l'audit du système de gestion de la sécurité de l'information et de la protection des données, ainsi que l'obligation de rendre compte de son action en matière de sensibilisation et de formation à la protection des données. Le délégué à la protection des données est chargé de la gestion de la vulnérabilité, de la coordination de l'activité d'évaluation de la vulnérabilité et de l'évaluation et de l'audit des risques; il/elle coopère avec le responsable du traitement des données de manière proactive et collaborative, par exemple en ce qui concerne le projet de réalisation d'un centre d'opérations de cybersécurité permettant une gestion rapide et efficace des incidents [Italie, 2021].
- La police a mis en place des politiques très complètes en matière de sécurité de l'information et de notification des violations de données, y compris des procédures, des outils et des instructions destinées au personnel, ainsi que des documents relatifs à la continuité des activités. [Norvège, 2022]
- **La gestion des autorisations des utilisateurs par la direction de la police nationale empêche l'accès non autorisé aux données à caractère personnel. Outre les cas dans lesquels le poste ou les tâches changent, le supérieur hiérarchique de l'utilisateur contrôle et évalue chaque année que les autorisations d'utilisateur des subordonnés sont appropriées et, si nécessaire, lance une procédure interne pour les mettre à jour. Le coordonnateur du système responsable doit vérifier chaque année que les droits d'utilisation accordés aux groupes de parties prenantes et aux personnes externes sont appropriés et mis à jour.** [Finlande, 2023]

Exigences en matière de protection des données dans le cadre de la procédure de délivrance des visas et/ou du système d'information sur les visas

- Les autorités chargées de la gestion du N.SIS et du N.VIS acceptent les demandes présentées dans des langues autres que les langues des États membres. [Lituanie, 2018]

- Le ministère des affaires européennes et internationales adopte une approche multidimensionnelle (régulière et globale) en matière d'audit du processus de délivrance des visas dans le cadre du système d'information sur les visas. [Autriche, 2020]
- Le responsable du traitement du N.VIS déploie une grande activité en ce qui concerne le contrôle des consulats et du prestataire de services extérieur, y compris pour ce qui est des questions de sécurité et de protection des données. En particulier, une série d'audits internes ont été réalisés ces dernières années par le contrôleur du N.VIS. [Espagne, 2017; Italie, 2021]
- **Le délégué à la protection des données du ministère des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération participe aux inspections du ministère sur la procédure de délivrance des visas et est aussi en général étroitement associé à de nombreux aspects de la procédure de délivrance des visas relatifs à la protection des données.** [Espagne, 2022]
- Contrôle approfondi des registres d'accès effectué au moyen d'un outil logiciel automatisé pour détecter les incidents dans les fichiers journaux. [Danemark, 2022]
- **La solution SIEM mise en œuvre dans le système informatique du ministère des affaires étrangères est conçue avec de nombreuses règles prédéfinies qui déclenchent l'alerte et informent par courrier électronique l'équipe d'assistance du système VISA du ministère en cas d'activité inhabituelle d'utilisateurs traitant des données dans le C-VIS. Étant donné que le système VISA enregistre tous les traitements de données dans le système VISA et dans le C-VIS par toutes les autorités des utilisateurs finaux disposant de droits d'accès, le contrôle des registres d'accès couvre également toutes ces autorités. L'équipe chargée de la protection des données du ministère dispose d'une procédure bien établie pour évaluer les violations de données et les mesures supplémentaires à prendre, y compris le calendrier de notification à l'autorité de protection des données.** [Finlande, 2023]

Bureau SIRENE

Procédures SIRENE

- Le bureau du procureur dispose d'un bureau de permanence qui est disponible 24h/24 et 7j/7 pour les transmissions de la part du bureau SIRENE. [Danemark, 2017]
- Participation du personnel SIRENE aux activités sur le terrain pendant les opérations de police à grande échelle. [Suisse, 2018]
- Un certificat est délivré aux victimes d'usurpation d'identité conformément aux procédures nationales. [Danemark, 2022]
- Il existe un système permettant de transmettre les empreintes digitales depuis le système d'information Schengen au système automatisé d'identification des empreintes digitales national par l'intermédiaire du système de gestion des flux SIRENE, et d'obtenir automatiquement des réponses positives ou négatives («hit/no hit»). Ce processus n'est lancé que lorsqu'un dossier est créé dans le système de gestion des flux SIRENE. Conformément à la législation, cela n'implique pas le stockage des empreintes digitales du SIS dans l'AFIS national. [Irlande, 2021]
- **Toutes les autorités concernées par le réseau sécurisé interne de la police disposent de leurs comptes de messagerie officiels dédiés, utilisés pour échanger des informations. Tous les rapports d'incidents par la police sont visibles par tous les bureaux disposant de comptes de messagerie dédiés, y compris les agents SIRENE qui effectuent des recherches proactives dans les bases de**

données disponibles, dont le SIS, concernant tous les ressortissants de l'UE et de pays tiers impliqués dans les incidents rapportés. À la suite de ces recherches, en cas de correspondance positive, le bureau SIRENE contacte immédiatement le poste de police responsable de l'affaire (celui a rapporté l'incident) et demande que des mesures supplémentaires soient prises en ce qui concerne la personne faisant l'objet du signalement. L'approche proactive mise au point par le bureau SIRENE garantit qu'aucune réponse positive n'est manquée lors des recherches effectuées dans le SIS. [Chypre, 2023]

Système de gestion des flux SIRENE

- Dans les applications de gestion des dossiers, en cas de réponse positive à un signalement contenant des alias, des usurpations d'identité et/ou des liens, une fenêtre apparaît et met en évidence la présence de ces informations pertinentes. Cette notification répond efficacement à l'un des problèmes rencontrés le plus souvent en ce qui concerne les solutions des recherches dans les différents États membres, à savoir la difficulté de rendre ces informations visibles pour l'utilisateur final. [Hongrie, 2019]
- Le système de gestion des flux SIRENE vérifie automatiquement tous les messages entrants provenant de tous les canaux internationaux (y compris les formulaires SIRENE), en utilisant des mots-clés prédéfinis. Les données à caractère personnel figurant dans les formulaires sont automatiquement vérifiées dans les bases de données connectées. Les résultats positifs à la suite de cette vérification sont accompagnés de la mention «réponse positive prioritaire» afin d'indiquer que ces formulaires doivent être traités en priorité. Grâce à cette solution, le bureau SIRENE peut gérer efficacement les demandes entrantes sans accumuler de retard. [Liechtenstein, 2021]
- Le système de gestion des flux contient de nombreuses fonctionnalités utiles, dont la possibilité d'échanger directement des messages avec les utilisateurs finaux et vice-versa, ainsi que des boutons de raccourcis pour les fonctions les plus utilisées. [Irlande, 2021]
- Les formulaires A et M entrants concernant des personnes (utilisés pour échanger des informations sur les mandats d'arrêt européens et les demandes d'extradition, d'une part, et sur des informations complémentaires diverses, d'autre part, lorsqu'aucune procédure n'est prévue), sont traités automatiquement dans le système de gestion des dossiers SIRENE, qui transfère automatiquement au service danois de sécurité et de renseignement les formulaires entrants portant sur les signalements liés au terrorisme. [Danemark, 2022]
- Les formulaires SIRENE créés par les agents sont préremplis à l'aide des données provenant des signalements et contiennent des textes prédéfinis qui peuvent être ajoutés à l'aide d'un simple clic. Les textes prédéfinis sont adaptés à chaque forme et type de signalement. [Slovaquie, 2019]
- **Le système de gestion des dossiers SIRENE est une application informatique unique qui traite tous les messages de manière hautement automatisée: les formulaires SIRENE entrants sont automatiquement enregistrés dans les dossiers existants et attribués à l'agent compétent chargé des dossiers; les formulaires A entrants sont traités automatiquement et vérifiés dans les bases de données nationales sur la base de mots-clés. Ce processus permet que tous les formulaires A entrants se rapportant à ces mots-clés soient automatiquement envoyés une fois par jour, par lot, aux services et unités concernés. Les formulaires A ne sont attribués à un opérateur pour traitement manuel qu'en cas de correspondance. Les formulaires nationaux prévus spécifiquement pour les réponses positives sont automatiquement envoyés à partir d'une fenêtre de prévisualisation dans le signalement du système d'information Schengen par les utilisateurs finaux au départ du navigateur et/ou des registres de la police et reçus dans la boîte aux lettres des messages entrants de l'officier de liaison «immigration» (ILO), puis convertis en formulaires**

SIRENE réservés à la communication de réponses positives. Ces processus facilitent considérablement l'exécution des tâches du bureau SIRENE et contribuent à l'efficacité en temps utile de l'échange d'informations et de formulaires supplémentaires.. [Lituanie 2023]

4. Aspects relatifs aux droits fondamentaux

Contrôle des retours forcés

- Un contrôle adéquat est assuré grâce à l'indépendance totale du Garant national (*Garante*), à la portée de son action, aux formations dispensées aux membres des escortes pour les opérations de retour sur les droits fondamentaux (y compris sur les droits des groupes vulnérables de personnes) et sur le principe de non-refoulement, ainsi que grâce au réseau régional de contrôleurs des retours forcés, qui ont reçu une formation et exercent leurs activités sur l'ensemble du territoire. [Italie, 2021]
- La publication régulière en ligne des rapports de contrôle des retours forcés par le défenseur public des droits, y compris en anglais, dans le cadre du rapport général annuel du Médiateur, garantit un degré supplémentaire de contrôle de la procédure d'éloignement, en la rendant plus transparente, et vient renforcer l'efficacité du mécanisme de contrôle des retours forcés. [Tchéquie, 2019]

5. Contrôle de la protection des données

- L'autorité fédérale chargée de la protection des données a mis au point des outils pour mettre en œuvre un contrôle régulier des autorités concernées par le système fédéral d'information Schengen et le système d'information sur les visas; elle a mené de nombreuses activités de contrôle, y compris des inspections annuelles auprès des autorités des utilisateurs finaux du système fédéral d'information Schengen. [Allemagne, 2020]
- **L'inspection nationale des données organise le contrôle du SIS et du VIS dans le cadre du modèle et de la notation des processus opérationnels — une représentation graphique pour définir les processus opérationnels dans un modèle de processus opérationnel. Le modèle et la notation des processus opérationnels permettent aux employés de comprendre leurs responsabilités à chaque étape, ainsi que l'ensemble du processus de contrôle.** [Lettonie, 2023]

DIMENSION EXTÉRIEURE

Coopération avec les pays tiers

Officiers de liaison

- Dans le cadre de l'accord trilatéral en matière de police, l'État membre a accepté de partager tous ses officiers de liaison établis dans des pays tiers et de cibler des zones géographiques spécifiques. [Belgique, 2015]
- L'accord de coopération des polices nordiques permet aux autorités répressives nationales (police, douanes et gardes-frontières) d'utiliser l'ensemble du réseau d'officiers de liaison nordiques dans le monde entier. Il est également possible pour les États membres de recourir à des officiers de liaison d'autres États membres. En outre, la coopération entre les services de police de l'État membre est renforcée par le déploiement au sein du service de police d'un État membre. [Finlande, 2018]
- **L'intranet du Bureau de liaison international offre un accès direct à la base de données dactyloscopie qui permet aux agents d'interroger l'AFIS national à l'aide d'un fichier NIST joint à un signalement, ce qui permet de retrouver d'éventuelles correspondances en quelques minutes. Lorsque la recherche automatique aboutit à une correspondance, cette correspondance fait également l'objet d'une vérification par un expert en empreintes digitales. Cette fonctionnalité permet non seulement d'interroger les bases de données nationales à l'aide de paramètres alphanumériques, mais aussi de données biométriques, ce qui augmente la précision de l'identification de la personne.** [Lituanie 2023]

Coopération internationale

- La mise en place d'une coopération multilatérale et d'accords bilatéraux avec plusieurs pays tiers permet l'échange de données en temps réel sur la surveillance maritime et aux points de passage frontaliers pour les vérifications sur les transbordeurs et d'autres informations relatives aux frontières. Les autorités soutiennent activement le développement des capacités nationales de contrôle aux frontières dans les pays tiers en faisant don de moyens. [Italie, 2021]
- Les autorités nationales gèrent les flux migratoires et combattent la criminalité transfrontière provenant de l'extérieur de l'espace Schengen par la mise en œuvre d'un concept régional de surveillance des frontières. Cela comprend le déploiement d'officiers de liaison de pays tiers dans les centres de coordination régionaux de l'État membre et vice versa, ce qui vise à faciliter la coopération directe et l'échange direct d'informations. Des unités de garde-frontières sont déployées dans les eaux territoriales et sur le territoire des pays tiers, assurant des patrouilles communes permanentes par voies maritime et aérienne. Un mécanisme de recherche et de sauvetage complète le système régional de surveillance des frontières par des navires coordonnés par l'agence nationale de recherche et de sauvetage. [Espagne, 2022]

Politique de visas

Prestataire de services extérieur

- **L'infliction de sanctions financières aux prestataires de services extérieurs** en cas de non-respect du contrat, associée à un suivi renforcé de leur travail, constitue un moyen efficace pour amener le prestataire de services extérieur à se conformer aux dispositions du contrat et à en améliorer l'exécution. [Autriche, 2022]

GESTION DES FRONTIÈRES EXTÉRIEURES

Appréciation de la situation nationale et européenne et système d'alerte précoce

Coopération (appréciation de la situation)

- La gendarmerie de deux États membres voisins a développé une très bonne coopération bilatérale dans le cadre d'un protocole de coopération. Ce dernier leur permet, entre autres, de mener des patrouilles communes en mer et sur terre et d'échanger du personnel opérationnel. Les autorités de ces États membres sont également convenues d'intégrer leurs systèmes de surveillance maritime respectifs et de partager des informations sur le tableau de situation maritime. [Portugal/Espagne, 2017]
- La coordination entre les centres nationaux de coordination de deux États membres voisins permet un tableau de situation commun, un échange d'informations efficace, une meilleure connaissance de la situation aux frontières communes et une capacité de réaction accrue, étant donné que le positionnement des ressources est également partagé entre les deux pays. [Portugal/Espagne, 2017]
- **L'accès direct aux bases de données nationales (au-delà de celles qui sont uniquement utilisées pour le contrôle aux frontières) permet au centre national de coordination de tenir à jour un tableau de situation national complet et de garantir une meilleure connaissance de la situation pour ses parties prenantes aux niveaux national et européen.** [Finlande, 2023]
- **Le centre national de coordination a mis en place une procédure d'examen des demandes d'activation des services de fusion d'EUROSUR aux niveaux local et du district. Cette procédure vérifie la légalité et la pertinence de chaque demande des services de fusion d'EUROSUR, avant qu'elle ne soit soumise à Frontex, en veillant à ce que seules les demandes pertinentes et présentant un bon rapport coût-efficacité pour les services de fusion d'EUROSUR soient envoyées à Frontex puis utilisées dans le cadre des activités opérationnelles.** [Finlande, 2023]

Analyse des risques

Frontières terrestres

- **Le système national d'analyse des risques de l'institution de contrôle aux frontières est efficace et soutenu par une coopération interservices fonctionnelle. Deux fois par an, l'institution de contrôle aux frontières délivre des produits communs d'analyse des risques avec les douanes et la police nationale. L'échange régulier et systématique d'informations entre les autorités nationales concernées participant à la mise en œuvre de la gestion européenne intégrée des frontières, qui débouche sur des produits communs d'analyse des risques, garantit une connaissance complète de la situation au niveau national et soutient des capacités de réaction adéquates. En outre, des formations communes, des opérations conjointes et des actions sur mesure sont organisées entre les autorités compétentes participant à la gestion des frontières.** [Lituanie 2023]

Vérifications aux frontières

Frontières terrestres

- Le chef d'équipe donne les instructions opérationnelles (briefings) aux agents affectés aux vérifications de première ligne aux frontières avant qu'ils n'effectuent les vérifications aux frontières sur un train de voyageurs à grande vitesse entrant, en provenance d'un pays n'appartenant pas à l'espace Schengen. Dans le cadre de ces briefings, la participation des représentants des douanes permet d'assurer un partage

cohérent des informations sur les profils de risque actualisés ainsi que sur d'autres données opérationnelles pertinentes. Un membre d'équipe de la patrouille de garde-frontières a été spécialement formé à la gestion du renseignement. Des vérifications efficaces aux frontières sont effectuées sur la base d'une répartition stratégique du personnel et d'une utilisation adéquate des langues en fonction de la composition des passagers. Des informations préalables sur les passagers sont requises pour tous les trains ainsi que pour les passagers et les personnels de bord de ces trains. Les garde-frontières désignés traitent les informations préalables sur les passagers qui figurent sur la liste des passagers et qui font l'objet d'une vérification préalable dans des registres présélectionnés, et évaluent les risques signalés. Les documents de voyage sont examinés et vérifiés visuellement et à l'aide de dispositifs techniques prévus à cet effet. [*Finlande, 2018*]

Frontières aériennes

- Une unité spécialisée de six garde-frontières surveille les avions de transport privés et les avions de loisir, y compris les aéronefs légers et les hélicoptères, étant donné qu'elle a accès au suivi des itinéraires et aux données de vol en temps réel à partir du radar militaire. Cette unité reçoit tous les plans de vol qui sont ensuite analysés. Lorsque l'aéroport de départ ou d'arrivée n'est pas un point de passage frontalier, un signalement est adressé à une unité de police afin qu'elle intervienne. En cas d'atterrissage non autorisé dans un aérodrome non destiné au franchissement de la frontière, les autorités infligent des amendes. Une évaluation des risques liés au non-respect des itinéraires de vol est effectuée régulièrement. [*Belgique, 2020*]
- **La communication entre les première et deuxième lignes aux points de passage frontaliers de l'aéroport via l'application nationale est hautement automatisée et conçue pour la facilité de l'utilisateur. En cas de réponse positive, l'agent de première ligne a la possibilité de saisir des commentaires dans un champ spécifique, et les informations relatives à la réponse positive ainsi que le message contenant les commentaires sont envoyés par l'application nationale de la première ligne à la deuxième ligne. En ce qui concerne les portes électroniques, en cas de réponse positive par rapport à un signalement de contrôle discret, l'opérateur de la porte électronique peut également ajouter un commentaire à la réponse positive, qui est ensuite immédiatement transmis à la deuxième ligne; celle-ci recueille les informations supplémentaires disponibles et envoie à SIRENE le formulaire réservé à la communication de réponses positives. Cela permet de mener à bien la vérification sans aucun contact avec la personne faisant l'objet du signalement, tout en recueillant les informations nécessaires.** [*Lituanie 2023*]
- Une unité d'informations sur les passagers chargée de la collecte et du traitement des données des passagers sur tous les vols fonctionne actuellement dans le pays. Son rôle est d'informer (24h/24 et 7j/7) les services répressifs compétents de la nécessité d'examiner plus avant les passagers entrants et sortants, après la comparaison automatisée de leurs données avec les bases de données pertinentes (telles que le SIS, I24/7), ou par rapport à des profils abstraits modélisés en coopération avec ces autorités ou à la demande de celles-ci. Étant donné qu'elle reçoit des demandes de tous les services répressifs, l'unité se trouve dans une position unique pour constater les chevauchements d'enquêtes et d'objets d'intérêt et pour informer les agences concernées. Un système bien développé de gestion des dossiers pour le traitement des communications avec les autorités compétentes et les unités d'informations sur les passagers d'autres États membres, mis en place selon les bonnes pratiques internationales, est au cœur de la réussite des tâches de l'unité et de l'échange d'informations. Les opérations tiennent dûment compte des exigences en matière de protection des données et de procédure établies par le droit de l'Union et le droit national

applicables. L'unité mène de manière proactive des campagnes de sensibilisation sur les capacités qu'elle offre. Elle est dotée de capacités techniques et humaines de haute qualité. [Lettonie, 2023]

Surveillance des frontières

- Les garde-frontières s'appuient sur un système opérationnel qui permet la consultation directe mobile des bases de données pertinentes et la coordination opérationnelle en matière de surveillance des frontières. Ce système est également utilisé pour la coordination des patrouilles, l'appréciation de la situation, la localisation des patrouilles et une capacité de réaction efficace. Il permet en outre au centre de coordination régional d'obtenir un tableau opérationnel général, ce qui lui donne la possibilité de choisir les moyens d'intervention appropriés et le canal de communication en temps utile. L'interface interactive permet aux patrouilles de garde-frontières et de police, aux chefs d'équipe et au centre de coordination régional de sélectionner et d'envoyer la géolocalisation d'un lieu d'intérêt directement aux moniteurs installés dans chaque voiture et navire de patrouille. Elle fournit en permanence une appréciation complète de la situation aux garde-frontières chargés de la surveillance des frontières, facilite la communication et améliore les capacités de réaction. [Estonie, 2018]
- Le corps des garde-frontières utilise des véhicules aériens sans pilote (UAV) pour les tâches de surveillance et d'intervention. Chacune des unités régionales responsables des frontières terrestres extérieures est connectée au système. Il se compose de trois plateformes (miniplaneurs sans pilote), d'une station au sol (avec télécommande, écrans et antenne) et d'autres équipements d'appui. Les plateformes sont équipées de caméras de vision diurne et nocturne et une plateforme peut être utilisée à tout moment. Les images de haute qualité provenant des caméras sont transmises en temps réel soit à la station au sol, soit à d'autres destinataires connectés. Ce système UAV peut renforcer la capacité de surveillance des frontières, améliorer l'appréciation de la situation et faciliter les capacités de réaction. Une fois qu'un objet volant est détecté, le centre de coordination régional est rapidement informé afin que les mesures d'intervention nécessaires puissent être prises. [Pologne, 2019]

Base de données nationale pour la surveillance des frontières:

- **Le concept de surveillance des frontières nationales repose sur une base de données nationale complète et efficace, combinant toutes les fonctionnalités pertinentes pour soutenir les tâches opérationnelles et tactiques. Ce système suit tous les éléments du cycle opérationnel de la surveillance des frontières: soutien à la collecte d'informations, établissement de rapports sur les résultats tactiques et opérationnels des activités, planification des équipes, gestion et coordination des patrouilles, conception d'une réaction efficace sur le terrain et fourniture d'une appréciation cohérente de la situation. Le logiciel prévoit une plateforme de service unique pour tous les services répressifs, ce qui garantit une utilisation efficace des ressources en cas d'urgence et présente des avantages s'agissant de la compilation du tableau de situation dans des domaines de compétence préalablement définis. Le logiciel est lié aux fonctions de l'environnement informatique mobile de la patrouille déployée sur le terrain. Sur la base de sa conception complète et cohérente, le système peut être exploité aux niveaux local, régional et national. [Estonie, 2023]**

RETOUR

Efficacité du système national de retour

Procédures de retour

- La pratique consistant à prendre des décisions de retour, d'éloignement et d'interdiction d'entrée en une seule fois permet de réduire la charge administrative, tout en respectant pleinement les droits procéduraux des personnes faisant l'objet d'une décision de retour. [Autriche, 2015]
- La procédure de notification de l' «intention de prononcer une interdiction d'entrée» lorsqu'un séjour irrégulier est détecté lors des vérifications de sortie, donnant au ressortissant de pays tiers la possibilité de soulever des objections, permet aux autorités de prononcer une interdiction d'entrée sans interrompre le départ du ressortissant de pays tiers, tout en respectant ses droits. [Pays-Bas, 2021]
- La procédure mise en place pour contrôler systématiquement le respect, par un ressortissant de pays tiers, de l'obligation de retour dans le délai de départ volontaire comprend les éléments suivants:
 - si les vérifications susmentionnées ne donnent pas de résultats, le service national des garde-frontières se rend à la dernière adresse connue du ressortissant de pays tiers dans l'État membre;
 - le département des migrations est informé des résultats et prend les mesures appropriées. [Lituanie 2018]

Procédure de retour forcé

- Des procédures sont en place pour permettre aux autorités de prendre rapidement une décision sur une demande d'asile ultérieure introduite au cours de la procédure d'éloignement, afin d'éviter de reporter ou de retarder l'éloignement d'un ressortissant de pays tiers, tout en respectant la mise en œuvre effective du principe de non-refoulement. [Pays-Bas, 2015]

Retour volontaire

- La promotion de programmes d'aide au retour volontaire à chaque étape des procédures d'asile et de retour garantit que les ressortissants de pays tiers sont pleinement informés de la possibilité de retour volontaire dès les premiers contacts avec les autorités nationales. Cette pratique contribue au taux élevé de retour volontaire, ce qui favorise une manière plus digne, plus sûre et plus rentable de renvoyer les ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier. [Luxembourg, 2016]
- Tout au long du processus de retour, les autorités nationales font du retour volontaire une priorité. À tous les stades de la procédure, en particulier dans les centres de rétention, elles suivent une approche volontariste visant à inciter les ressortissants de pays tiers à un départ volontaire. Les centres de rétention sont considérés comme propices à la promotion du retour volontaire, les gestionnaires de dossiers et les autorités incitant activement les ressortissants de pays tiers à quitter volontairement le pays, tout en fournissant un hébergement et un soutien adéquats. [Pays-Bas, 2021]
- Le dialogue précoce avec les personnes faisant l'objet d'une décision de retour lorsqu'il s'agit de promouvoir le retour/départ volontaire et la possibilité pour une personne faisant l'objet d'une décision de retour de participer à un programme de retour volontaire à tout moment du processus de retour favorise et renforce le recours au retour volontaire et à la réintégration en tant que partie intégrante d'un système commun de l'UE en matière de retour, conformément à la stratégie de l'UE en matière de retour volontaire et de réintégration. [Danemark, 2022]

Système informatique

- L'utilisation de technologies de pointe, d'appareils mobiles et de bases de données globales pour faciliter l'accès aux informations et l'échange d'informations favorise le retour effectif des ressortissants de pays tiers qui n'ont pas le droit de séjourner dans l'État membre. [Pays-Bas, 2021]

- Le système informatique national de gestion des dossiers de retour, qui a été mis au point conformément au modèle de Frontex (RECAMAS), fournit aux autorités chargées des retours un outil efficace et intégré, qui favorise une gestion efficace des dossiers de retour. [*Italie, 2021; Estonie 2023*]
- La connexion du système national de gestion des dossiers d'immigration au module «vols charters» de l'application de Frontex pour les retours (FAR) permet aux autorités nationales d'accéder directement à toutes les opérations charter organisées avec le soutien de Frontex et de les aider à organiser des opérations de retour et à y participer plus efficacement. [*Autriche, 2020*]

Rétention à des fins d'éloignement

Centres de rétention

- Une salle de jeux dans les centres d'enregistrement pour étrangers offre aux enfants un environnement approprié et stimulant. Ses horaires d'ouverture étendus et son libre accès, la présence d'un(e) assistant(e) social(e) et la grande quantité de jeux et d'activités disponibles la rendent très attrayante pour les enfants. [*Lituanie 2018*]
- Les centres familiaux et certains établissements psychiatriques peuvent permettre de répondre aux besoins particuliers des personnes vulnérables placées en rétention. La configuration, les activités et l'engagement du personnel du centre familial permettent une vie familiale aussi proche que possible de la normale et offrent un environnement approprié et stimulant aux familles et aux mineurs non accompagnés. L'établissement psychiatrique prévoit une coopération étroite entre les partenaires concernés afin de répondre aux besoins des personnes vulnérables confrontées à des problèmes psychologiques lors du processus de retour, tout en améliorant l'efficacité des procédures de retour. [*Pays-Bas, 2021*]
- Les protocoles élaborés et la formation du personnel, combinés à la conception et au régime, contribuent à atténuer le stress et le traumatisme que peut représenter le processus de retour pour les mineurs et sont conformes au principe de l'intérêt supérieur de l'enfant. [*Norvège, 2022*]
- **Les établissements pour étrangers disposent de bureaux de soins de santé mentale, qui offrent aux ressortissants de pays tiers une assistance en cas de problèmes de santé mentale tels que les troubles liés au stress post-traumatique ainsi qu'en matière de prévention du suicide, et soutiennent également l'adaptation de ces ressortissants. Les psychologues effectuent une première évaluation de tous les nouveaux arrivants et les informent des possibilités de demander un soutien psychologique au sein de l'établissement. Cela permet d'identifier à un stade précoce les problèmes psychologiques, ce qui peut garantir une approche et un traitement efficaces de tels cas. Les bureaux de soins de santé mentale sont accessibles pendant les heures de bureau du lundi au vendredi après un rendez-vous par téléphone ou au moyen d'un formulaire de demande. Cela contribue à créer un environnement ouvert et sûr, en particulier lorsqu'il s'agit de victimes de la traite des êtres humains et d'autres personnes vulnérables.** [*Lituanie 2023*]

FRONTIÈRES INTÉRIEURES

Coopération transfrontalière dans les zones frontalières intérieures

Coopération opérationnelle avec les États membres voisins

- Patrouilles trilatérales communes avec les États membres voisins à bord des trains. [*Autriche, 2015*]

- Un rapport semestriel conjoint d'analyse de la criminalité et un rapport opérationnel d'analyse de la criminalité sont élaborés par les États membres sur une base bimensuelle. Une séance d'information quotidienne portant sur les infractions commises dans un État membre est également organisée et partagée avec les États membres partenaires. [*Liechtenstein, 2015*]
- Chaque district de police d'une région frontalière compte une équipe commune d'analyse. Celle-ci se compose de plusieurs instances comprenant la police, les douanes et les services chargés des frontières et de la criminalité. Les analyses contribuent à étayer les décisions en matière de contrôles aux frontières, de police et de douane. Il a été noté que les rapports d'analyse permettaient de fournir des séances d'informations aux agents, en préparation aux patrouilles communes, y compris de déterminer les jours, les heures et les lieux de ces patrouilles. Des rapports mensuels d'analyse des risques sont établis pour les ports autorisés à accueillir les arrivées non-Schengen. Ces rapports apportent des informations utiles pour les volets opérationnels et administratifs des contrôles aux frontières. [*Danemark, 2017*]
- Aux fins d'une coopération transfrontalière efficace et de la mutualisation des ressources, les États membres voisins ont signé un accord sur l'utilisation commune de sources de renseignement humain sous couverture (*Covert Human Intelligence Sources*) en vue de mener des opérations de renseignement sous couverture au moyen d'une réserve commune d'officiers de police. [*Lituanie 2018*]
- Les accords bilatéraux de coopération policière conclus avec deux États membres voisins permettent l'échange d'informations sur les infractions administratives, prévoient la possibilité pour les agents d'une partie contractante d'effectuer le transfert et le transit de personnes par le territoire de l'un des autres États signataires, contiennent des dispositions élargissant le champ d'application traditionnel de la poursuite et de l'observation transfrontalières et confèrent aux agents de police des autres États membres, lorsqu'ils exercent leurs activités sur leur territoire, les mêmes pouvoirs de police qu'un policier national. Ces accords organisent également une multitude d'initiatives conjointes transfrontalières en matière de coopération policière. [*Tchéquie, 2019*]
- Le système de données national fait clignoter l'écran lorsqu'une opération commence, ce qui avertit immédiatement les opérateurs et les informe du suivi nécessaire. Il fournit également un fil d'informations en temps réel. Le système affiche également la géolocalisation des véhicules de patrouille. Tant les centres de coopération policière et douanière que le PCU y ont directement accès. [*Tchéquie, 2019*]
- Les accords bilatéraux en vigueur avec les pays voisins de l'espace Schengen autorisent les poursuites transfrontalières sur les territoires respectifs des États concernés, sans aucune restriction temporelle et territoriale, et permettent également d'effectuer de telles poursuites pour d'autres infractions que celles qui sont mentionnées à l'article 2 de la décision-cadre du Conseil, du 13 juin 2002, relative au mandat d'arrêt européen et aux procédures de remise entre États membres, notamment dans certaines situations où une personne élude les contrôles de police ou les vérifications aux frontières. Les accords bilatéraux vont également au-delà des dispositions de la convention de Schengen en autorisant la poursuite sur l'eau ainsi que l'interpellation de la personne poursuivie par l'agent de police étranger effectuant la poursuite transfrontalière. Conformément à l'accord en question, les poursuites transfrontalières permettent de franchir plus d'une frontière intérieure de l'espace Schengen. [*Slovaquie, 2019; Hongrie, 2019*]
- Dans le domaine de l'observation transfrontalière, les États membres coopèrent avec succès avec les pays voisins dans les affaires de suivi des dispositifs GPS sur demande internationale. Tous les pays voisins possèdent des dispositifs techniquement compatibles ce qui leur permet d'assurer le suivi des

véhicules sans qu'une surveillance physique soit nécessaire. Le bureau central coordonne l'exécution de ces dossiers et tient des statistiques complètes. [Hongrie, 2019]

- Les brigades binationales communes de lutte contre l'immigration clandestine et les passeurs sont des mécanismes de coopération internationale intégrés et permanents permettant à deux pays voisins d'organiser des contrôles sur la base d'une analyse commune des risques migratoires. Composées d'un nombre égal d'agents des deux pays, sélectionnés pour leurs compétences techniques et linguistiques, ces «brigades» (ou «unités communes») créées aux frontières franco-allemande et franco-italienne sont régies soit par les accords Prüm, soit par un accord bilatéral. En plus d'organiser des patrouilles communes, les brigades communes (ou unités communes) dispensent une formation commune. Ce système de brigades communes facilite l'échange d'informations entre deux pays voisins et la coordination des opérations de contrôle et devrait donc être encouragé et étendu à d'autres frontières, notamment à la frontière franco-espagnole. [France, 2021]
- **Au niveau régional, la coopération transfrontalière repose sur des protocoles administratifs avec les autorités compétentes des États membres voisins, qui sont mis en œuvre au moyen de plans d'action annuels. Cette coopération pratique couvre l'analyse conjointe des risques, les opérations conjointes et les patrouilles communes, la gestion d'événements spécifiques et les formations conjointes. Des patrouilles communes sont planifiées régulièrement. Ce concept de coopération constitue une bonne base pour une réponse opérationnelle conjointe au niveau régional, une utilisation commune de ressources limitées et un tableau plus complet de la situation en matière de criminalité.** [Estonie, 2023; Lettonie, 2023]

SÉCURITÉ INTÉRIEURE

Stratégies nationales pour les services répressifs

- Tous les quatre ans, le ministre de la justice et de la sécurité établit le programme national en matière de sécurité ainsi que les objectifs stratégiques nationaux pour les missions de police. Au niveau régional, le gouvernement local traduit les priorités nationales en objectifs stratégiques régionaux pour la police dans le cadre du programme régional de sécurité. Les services répressifs échangent des renseignements et des informations afin de recueillir des éléments pertinents aux fins du programme national de sécurité, des programmes régionaux de sécurité et de l'évaluation de la menace que représente la grande criminalité organisée (SOCTA) d'Europol. Les comités directeurs du département de recherche sont chargés de la coordination et du suivi de l'ensemble de la procédure. Un briefing opérationnel quotidien permet aux différentes équipes de police d'être informées des points d'attention spécifiques dans leur domaine d'activité. Ce briefing s'appuie sur un modèle national et fournit toutes les informations et tous les renseignements pertinents qui sont disponibles aux niveaux local, régional, national et international. Diverses évaluations de la menace sont également réalisées. Elles servent par exemple de point de départ à l'élaboration des politiques en matière de lutte contre la criminalité organisée et à l'estimation des niveaux de menace qui indiquent la probabilité d'un attentat terroriste. De surcroît, les bureaux de recherche et d'analyse de tous les services de renseignement régionaux effectuent leurs propres évaluations de la menace et de la sécurité. [Pays-Bas, 2021]
- **Le bureau du procureur général a nommé un procureur de liaison auprès du PCU, qui est fréquemment consulté au sujet de l'apposition d'un indicateur de validité sur les signalements et les mandats d'arrêt internationaux, d'enquêtes pénales internationales complexes et de tous autres dossiers dans lesquels la contribution du procureur est nécessaire.** [Portugal, 2022]

- Une coopération très étroite a été nouée entre les officiers de liaison étrangers et l'autorité centrale de coopération judiciaire internationale, qui peut offrir conseils et assistance par écrit concernant les décisions d'enquête européennes ou les demandes d'entraide judiciaire adressées à l'État membre. [Portugal, 2022]
- Utilisation d'un outil d'analyse par la police dans ses unités d'analyse criminelle, permettant d'établir des «profils» de phénomènes criminels, sur la base de données opérationnelles, qui montrent à l'utilisateur une visualisation interactive de ce phénomène, de ses tendances, de ses modes opératoires et de son évolution. Depuis le lancement de cette application en 2019, la police a considérablement élargi le nombre de phénomènes criminels analysés et le nombre d'utilisateurs. [Lituanie, 2023]

Organisation du point de contact unique (PCU) pour l'échange international d'informations en matière répressive

Organisation, échange d'informations

- Afin d'améliorer la coordination de la coopération policière internationale, la police a créé un réseau d'agents référents pour la coopération policière internationale. Ils sont situés dans toutes les directions régionales de la police et à la direction générale de la police métropolitaine dans la capitale. Ces agents référents font le lien entre les policiers locaux et le PCU au sein de la direction générale de la police nationale, dans le cadre des missions suivantes: conseiller sur le choix du canal de coopération policière, contribuer à la rédaction des demandes d'échange d'informations, traduire et transmettre les réponses à la police locale, sensibiliser les policiers locaux aux différentes possibilités d'échange d'informations au niveau international. Les agents référents contribuent à améliorer la qualité et à faciliter la coordination des demandes d'échange d'informations. [Pologne, 2019]
- Il existe un flux quotidien bien établi de signalements d'actes criminels du niveau local vers les niveaux régional et fédéral. Dans la pratique, un rapport électronique sur les événements survenus au cours des 24 dernières heures est régulièrement mis à la disposition de l'équipe de gestion des commissariats locaux, du niveau régional et de l'Office central fédéral de la police judiciaire. Il permet à tous les niveaux de prendre des décisions en connaissance de cause. [Allemagne, 2020]
- Le système de coordination des opérations antiterroristes rassemble tous les renseignements des différentes organisations et institutions policières chargées de prévenir et de combattre le terrorisme, le radicalisme violent et la grande criminalité organisée. Ce système représente une bonne alternative, combinant gestion de l'information et coordination opérationnelle, dans les cas où les autorités nationales compétentes n'ont pas accès à leurs bases de données respectives. [Espagne, 2022]
- **Déploiement, à l'échelle régionale, d'agents chargés des dossiers internationaux au niveau régional dans différents services de police. Ces agents font partie du point de contact unique et suivent une formation de quatre semaines sur les systèmes d'information à grande échelle, l'échange d'informations supplémentaires par l'intermédiaire du canal SIRENE et la gestion des données biométriques et font des visites sur le terrain auprès d'Europol et d'Eurojust. Ils ont pleinement accès aux systèmes de gestion des dossiers du point de contact unique, à savoir le système I-24/7 sécurisé de communications policières mondiales d'Interpol, et ont le droit d'introduire des signalements dans le système d'information Schengen et des notices Interpol. Ils ont également accès aux systèmes et autorisations pertinents de façon équivalente à un agent chargé des dossiers rattaché au bureau SIRENE national et au centre des communications internationales. Cela a permis de disposer d'une expertise sur le système d'information Schengen dans chaque division**

locale. En outre, les agents chargés des dossiers internationaux vérifient à la fois la qualité et la pertinence juridique des informations demandées, rédigent des messages SIENA à envoyer aux officiers de liaison d'Europol et fournissent des formations sur la coopération policière internationale au sein du département de police local. [Finlande, 2023]

Organisation

- Le centre permanent de renseignement et d'analyse sur la criminalité de la police, des douanes et du corps de garde-frontières constitue une forme de coopération et de coordination efficaces entre les services répressifs, qui aboutit, entre autres, à des produits communs d'analyse et d'évaluation des menaces. En tant que tel, ce centre peut être considéré comme une clé de voûte soutenant, d'une part, le niveau politique dans la prise de décisions fondées sur des données probantes et un tableau de situation commun et, d'autre part, les services régionaux et locaux dans leurs efforts d'enquête et de renseignement. [Finlande, 2018]
- Une coopération globale et intensive existe entre les services répressifs et l'administration fiscale et douanière nationale, tant au niveau national que régional. Les enquêtes et opérations conjointes ainsi que les échanges d'informations et de données sont des pratiques courantes. [Hongrie, 2019]
- Les centres de coopération policière disposent de leur propre nouveau module de système de gestion des dossiers de pointe, intégré dans le système de gestion des dossiers de la police nationale et doté d'une fonctionnalité intégrée pour générer des statistiques automatisées complètes sur les activités transfrontières. [Hongrie, 2019]
- La création de bureaux centraux, la mise en commun des ressources des différentes administrations et l'accent mis sur un type de criminalité précis donnent de très bons résultats opérationnels. [France, 2021]
- Une structure efficace pour produire non seulement l'évaluation nationale des menaces, mais aussi des évaluations consacrées à certaines menaces ou à certains risques. Elle associe un contrôle de qualité organisé au niveau central et une analyse des besoins au niveau régional. La cellule d'analyse stratégique pluridisciplinaire est chargée de l'analyse stratégique de la criminalité. Cette cellule se compose d'une équipe travaillant au niveau national et d'équipes de terrain dans plusieurs régions. Le contrôle de la qualité est maintenu au niveau central, ce qui garantit également la cohérence entre les différents produits analytiques. La cellule produit chaque année l'évaluation nationale des menaces, qui porte essentiellement sur les organisations criminelles. [France, 2021]
- **Le protocole d'accord entre la police et les douanes permet une coopération étendue entre les deux administrations, qui prévoit l'échange et le partage d'informations pertinentes et de renseignements stratégiques, tactiques et opérationnels, notamment en facilitant l'accès mutuel aux bases de données, dans le respect des droits individuels et des règles en matière de protection des données, le développement et la promotion des bonnes pratiques, les procédures opérationnelles relatives aux actions communes, les équipes communes de patrouille mobile, les équipes communes d'enquête, les équipes communes de renseignement, le partage d'équipements entre services et la coopération en matière de développement, d'achat, de déploiement et d'utilisation des technologies. [Chypre, 2021]**
- **Le point de contact unique dispose d'un groupe d'analyse des risques chargé d'analyser plus en profondeur les demandes nationales et internationales, reçues au sein du point de contact unique, de recueillir des informations supplémentaires dans les bases de données disponibles et de fournir des rapports d'analyse sur les tendances et les modes opératoires découverts en matière de**

criminalité. Les rapports sont ensuite transmis aux procureurs et/ou aux services de police respectifs afin d'étayer les enquêtes pertinentes. [Portugal, 2022]

- La division chargée de la coopération internationale combine l'échange d'informations opérationnelles et la prise de décision stratégique au niveau international. Cette division héberge le point de contact unique national pour les échanges internationaux d'informations en matière répressive. Elle bénéficie de la représentation des forces de police nationales et régionales ainsi que des douanes. Les deux autorités compétentes disposent d'un réseau d'experts en matière de coopération policière internationale, qui assistent et conseillent les cellules de renseignement criminel au niveau régional sur l'application des instruments de la coopération policière internationale. Les principales autorités répressives forment régulièrement des experts en matière de coopération policière internationale. Ces experts font partie de leur cellule au niveau régional et exercent cette fonction en plus de leur travail quotidien. Les connaissances sont transmises au réseau lors d'une réunion annuelle, au cours de laquelle, par exemple, des agents de liaison nationaux détachés auprès d'Europol sont invités en tant que conférenciers. Entre ces réunions annuelles, les connaissances sur les nouvelles procédures sont transmises au réseau par l'intermédiaire de lettres d'information ou de réunions ad hoc. En outre, les experts du réseau de l'autorité répressive reçoivent une formation habilitante d'une semaine avant de rejoindre le réseau. Ces réseaux d'experts constituent un moyen simple de diffuser des connaissances sur la coopération policière internationale au niveau régional. [Espagne, 2022]

Utilisation des outils d'Europol pour la coopération transfrontière et l'échange d'informations

- Les données provenant du système national d'enquêtes policières sont automatiquement chargées dans le système d'information Europol. La base de données des enquêtes en cours est connectée à un chargeur de données automatisé dans le système d'information Europol. De nouvelles informations sont insérées, les informations existantes sont améliorées et les anciennes informations sont supprimées quotidiennement. Il s'agit d'un processus entièrement automatisé. L'unité nationale Europol traite les réponses positives obtenues entre les enquêtes nationales et les enquêtes étrangères, déjà disponibles dans le système d'information Europol. [Pays-Bas, 2021]